# Berce du Caucase, attention plante invasive et dangereuse!

Nombre de plantes ornementales ont été introduites dans nos parcs et jardins, bien loin de leur aire de distribution naturelle. La plupart sont parfaitement inoffensives. Il arrive toutefois que certaines d'entre elles s'échappent, se multiplient et colonisent les milieux naturels. Elles peuvent y occasionner d'importants dommages écologiques, économiques ou sanitaires. La berce du Caucase ou berce géante, est l'exemple type de la plante invasive. Depuis quelques années, elle est en forte progression en Wallonie et source de nombreuses nuisances. Les populations ont fait l'objet d'un recensement approfondi sur tout le territoire wallon. La mise en place d'un vaste plan de lutte est en cours, la Commune de Villers-la-Ville bénéficie du soutien du Service public de Wallonie, notamment en subsidiant l'achat d'équipements adéquats et en prenant en charge la gestion des deux plus grosses populations présentent sur notre territoire (au niveau de la « Pêcherée » et au niveau de la rue de Mellery - sentier n°32 ).

## 1 Qui s'y frotte s'y brûle !

Ne la touchez pas! La berce du Caucase contient des substances chimiques dites « photo-sensibilisantes ». Au contact de la peau, et en combinaison avec les radiations UV de la lumière solaire, elles provoquent de sévères brulures. Le contact initial avec la plante est indolore; les symptômes apparaissent seulement après quelques heures. En cas d'exposition à la sève de la plante, lavez soigneusement la peau avec de l'eau et du savon et évitez de l'exposer à la lumière du soleil pendant quelques jours. Appliquez une crème pour brulures si des cloques apparaissent.

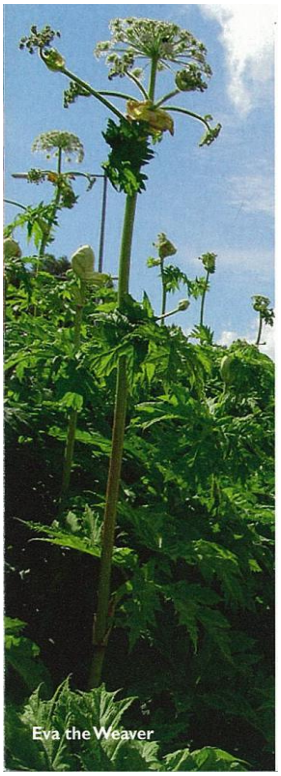


## 2 La biodiversité menacée

La berce du Caucase est dotée d'une taille exceptionnelle et d'une croissance rapide.
Elle pousse souvent en formant des peuplements denses.
Elle étouffe et élimine les plantes indigènes là où elle s'installe. Elle envahit de nombreux milieux tels que les talus, les friches, les bords de rivière, les prairies humides ou les lisières forestières. La berce géante présente également un comportement envahissant dans les jardins et les espaces verts.

## 3 Comment la reconnaître ?

Fleurs blanches disposées en grandes ombelles, dont la principale a un diamètre > 20 cm et comprend plus de 50 rayons. Les fleurs apparaissent en juin-juillet sur les plantes âgées de plus de 2 ans.

Taille comprise entre 1,5 et 4 mètres de haut.

Feuilles matures dentées et profondément découpées.

Graines ovales marquées de sillons bruns renflés à leur extrémité.

RPS Group Plc

Tige robuste, d'un diamètre de 4 à 10 cm à la base. Couverte de taches pourpres et de poils clairs assez grossiers (surtout dans la partie supérieure).

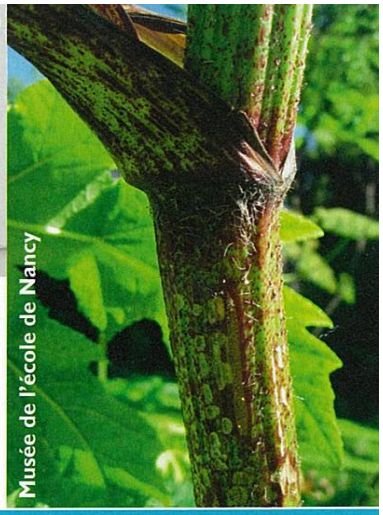


## A ne pas confondre

La berce commune

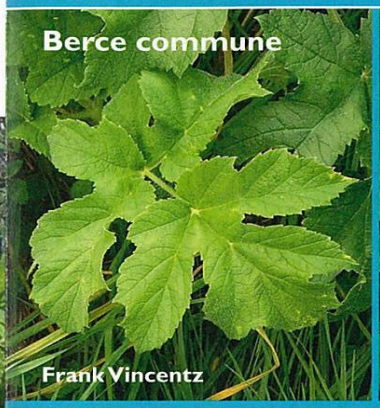


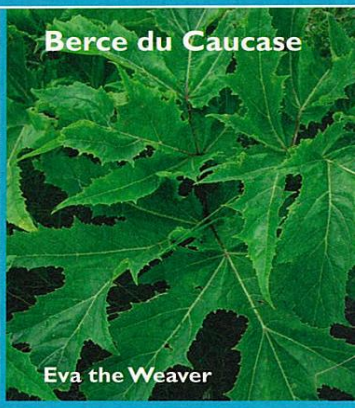

La berce commune, proche parente de la berce du Caucase, est une plante indigène. De taille plus modeste que sa consœur, elle ne dépasse pas 2 mètres de haut. Ses feuilles sont plus arrondies. L'ombelle principale est composée de moins de 30 rayons.

## 4 Comment l'éliminer ?

La berce du Caucase peut être détruite en sectionnant les racines à 15-20 cm en dessous du sol à l'aide d'une houe ou d'une bêche à bord tranchant. La plante sera ensuite extraite du sol et découpée en tronçons, avant d'être séchée ou détruite. Les fleurs (ombelles) seront bien séparées des tiges pour éviter la production de graines. Cette opération peut être réalisée en juillet sur des individus fleuris ou durant le mois de mai, alors que la plante n'est pas trop grande (avec un second passage en été pour éliminer les reprises éventuelles). La gestion sera répétée pendant plusieurs années afin d'épuiser la banque de graines contenues dans le sol.

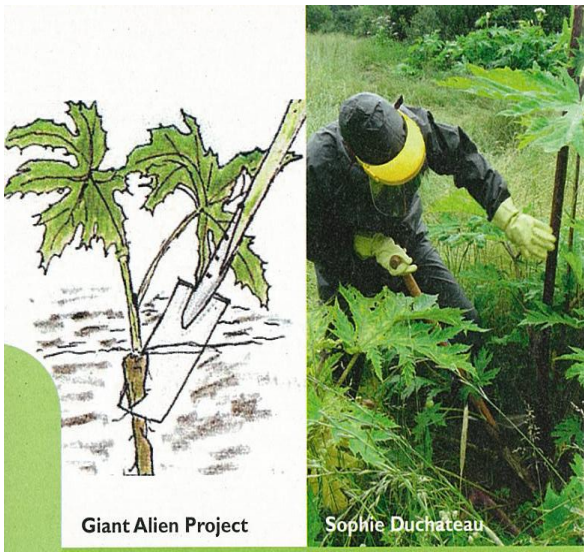


**!Attention! La plante peut occasionner des brûlures. Avant de gérer, protégez-vous soigneusement avec des lunettes de sécurité, des gants et des vêtements imperméables. Après gestion, nettoyez les outils à grandes eaux pour éliminer toute trace de sève.**

Textes et images tirés de la brochure de la Région wallonne « les espèces invasives »
Textes : Etienne Branquart - Editeur : Claude Delbeuck